

principe ayant trait à la planification de l'utilisation du sol à des fins résidentielles, le gouvernement de l'Ontario encourage les municipalités à offrir la possibilité d'utiliser les zones résidentielles plus intensivement et il demande que 25 p. 100 des nouveaux ensembles d'habitation soient d'un prix abordable. Il met également au point plusieurs autres initiatives visant à créer des communautés plus compactes. À Montréal, un groupe de travail a été chargé d'examiner la question du développement durable des zones urbaines et de l'amélioration des services municipaux dans la région.

La meilleure utilisation des sols s'applique également aux zones rurales. La nouvelle Commission du Nouveau-Brunswick sur l'usage des terres et l'environnement rural a recommandé d'adopter des politiques favorisant la compatibilité du développement rural, de la protection de l'environnement et de la préservation des terres agricoles de qualité. Le programme relatif aux zones rurales et aux petites villes de l'Université Mount Allison termine un projet-pilote destiné à aider plusieurs communautés à trouver des moyens pratiques et à établir de la documentation axés sur la planification stratégique, l'entraide, le leadership collectif et le développement durable.

Bien que certains indicateurs aient déjà été fixés, notamment pour ce qui est de la qualité de vie communautaire, on a encore grand besoin de nouveaux instruments pour mesurer la progression vers une qualité de vie dans un contexte de développement durable. Il est donc évident qu'il faut se fixer des objectifs et mettre en place des indicateurs appropriés pour suivre les progrès accomplis.

(c) Planification et préparation en cas de catastrophes

En septembre 1993, le Canada a créé un Comité national pour la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (DIPCN), proclamée par les Nations Unies, qui entreprendra d'améliorer l'aménagement du territoire, la gestion des risques, les normes de construction, l'éducation du public, les mises en garde et autres moyens d'atténuer les effets des catastrophes naturelles. Le Comité a diffusé la publication récente intitulée *Canada Water Book on Flooding* [Le livre du Canada sur les inondations] aux comités nationaux et les points centraux pour la DIPCN. Cet ouvrage expose les liens étroits qui existent entre l'atténuation des effets des catastrophes naturelles et le caractère durable du développement économique et social. Étant donné l'intérêt accru que suscitent les séismes, le gouvernement de la Colombie-Britannique a mis au point son propre programme de sécurité en cas de séisme.

(d) Autres activités

Le CCME et la FCM collaborent actuellement à la rédaction d'un «document d'orientation sur la CNUED», qui aidera les municipalités canadiennes à se familiariser avec les conclusions de la Conférence de Rio et avec les mesures qu'elles doivent prendre pour y donner suite.